

**ADA France**  
**Rapport d'activité**  
**2024**



Fédération Nationale du Réseau  
de Développement Apicole



## « Pour ADA France et son réseau, l'année 2024 était placée sous le signe de la mutualisation et de la stabilisation. »

L'année 2024 marque une nouvelle étape pour ADA France. En collaboration avec nos 16 associations membres et notre partenaire l'ITSAP-Institut de l'Abeille, et grâce à l'engagement de nos partenaires, nous consolidons notre position dans la filière apicole. Les avancées réalisées cette année sont le fruit d'un travail de mutualisation et de stabilisation qui continue de nourrir notre mission : soutenir le développement de l'apiculture en France.

Un des moments forts de l'année a été la création de l'identité visuelle de notre réseau. Un véritable symbole de notre volonté de renforcer la coopération entre les acteurs de la filière : les ADA, ADA France et l'ITSAP travaillent plus que jamais ensemble. L'année a été jalonnée de plusieurs rendez-vous réunissant des représentants des ADA et des salariés du réseau pour nous donner un nom : « Résapi » et une communication visuelle unifiée. Nous répondons ainsi à un besoin de cohérence et d'unité, et cela témoigne de notre engagement à renforcer notre présence en tant que réseau au sein de l'écosystème apicole.

En parallèle, les partenariats continuent de se consolider. La convention signée en 2023 entre ADA France, l'ITSAP et Interapi, a permis d'initier des projets durables. Cette collaboration porte aujourd'hui ses

fruits. Des projets ont vu le jour, sont menés ou ont aboutis grâce à ce partenariat (DynaMite, enquête de production, Counting Mite, Qualité des miels,...). Ils contribuent à la stabilisation et à la pérennité de notre secteur, et renforcent nos connaissances pour faire avancer l'apiculture.

Parmi ces projets issus de notre partenariat avec Interapi, ADA France est particulièrement impliqué sur la réalisation de l'enquête production. Depuis maintenant 3 ans, nous répondons à cette commande de notre interprofession avec le soutien de l'ITSAP. Les ADA sont bien sûr indispensables dans ce rouage pour la diffusion de l'enquête. Enfin, une collaboration avec l'IDELE (Institut de l'élevage) en 2023, nous a permis de consolider notre méthode d'analyse de données et d'améliorer nos résultats.

Autre projet marquant : le lancement de l'Apithèque, une plateforme documentaire innovante dédiée aux salariés et aux adhérents du réseau. Ce projet, porté par ADA France et l'ensemble du réseau, est un véritable accomplissement, un outil essentiel qui permettra à tous les acteurs de la filière de bénéficier d'une ressource documentaire complète et accessible. Actuellement en test auprès des salarié(e)s du réseau, il sera mis à disposition du public en 2025. Apithèque sera un atout majeur pour la formation

continue et l'échange de connaissances au sein du réseau.

En 2024, les quelques projets phares listés ici et toutes les autres actions menées que vous retrouverez dans le rapport d'activité prouvent une nouvelle fois que la mutualisation des efforts et des savoirs constitue la clé de la réussite pour renforcer et stabiliser notre fédération. Cette approche collaborative, nourrie par l'engagement de toutes nos structures et partenaires, est ce qui nous permettra de continuer à avancer, ensemble pour les ADA et pour les apiculteur·ices



Ivan BRONCARD  
Président d'ADA France

### Les structures membres du réseau

**15 ADA** sur tout le territoire métropolitain, en Corse, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie

Le **GPGR** : le Groupement des Producteurs de Gelée Royale

### Les adhérents

**+ de 1 600** adhérents directs

**+ de 15 000** adhérents indirects

### Le collectif

**6** élus d'ADA France investis dans **InterApi**

**22** groupes de travail actifs

**6** pôles de compétence du réseau

**15** structures participantes régulières au **COODIR**

### Réussir Apiculture, la revue nationale du réseau

**47** salariés et **15** ADA mobilisés dans la rédaction

**2** élus et **3** salariés investis dans le **comité éditorial**

**+ 700** abonnés

### La vie du réseau

**1** séminaire des salarié.es

**1** séminaire des élu.es du réseau

**1** Assemblée Générale

### La formation

**31** formations organisées

**+350** stagiaires formés

**8** ADA accompagnées et le GPGR

### Le budget

**540 000 €** de budget pour 2023/24

**680 000 €** de budget prévisionnel pour 2025/26



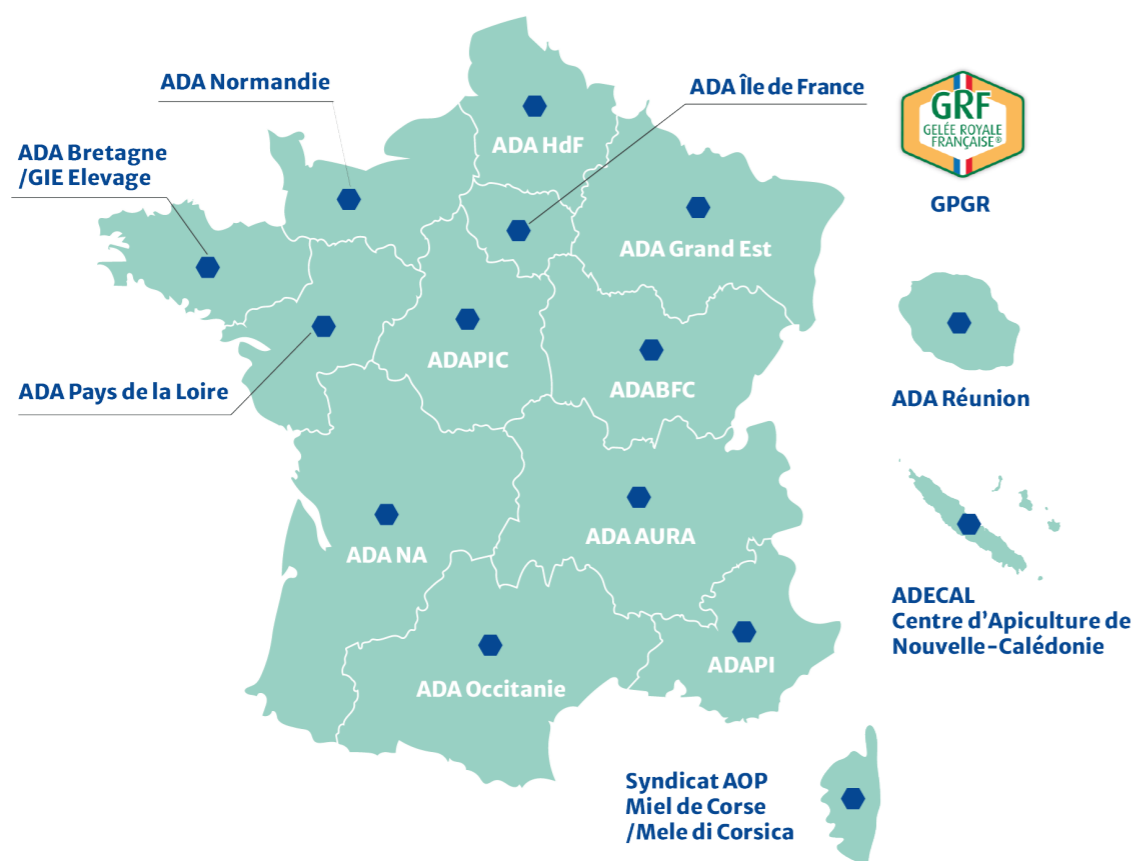


# Partie 1 | Qui sommes-nous ?

## ADA France et le réseau des ADA

Avec ses 16 associations membres, son partenaire historique l'ITSAP-Institut de l'Abeille, 1600 adhérents directs et plus de 15 500 adhérents indirects, ADA France est la tête d'un réseau dédié à l'apiculture professionnelle, reconnue par les instances publiques régionales, nationales et européennes. Un réseau qui participe activement aux réflexions liées à la filière apicole dans les instances locales et nationales.

ADA France assure la coordination nationale des actions des Associations régionales de Développement Apicole (ADA) et des groupements apicoles qu'elle représente, et elle accompagne les apiculteurs professionnels et pluriactifs dans l'installation et la gestion de leur exploitation.



## Une équipe salariée mobilisée

Les missions des salariées d'ADA France ont évolué en 2024 et couvrent de larges sujets et domaines de compétences : en plus des 5 postes en CDI ou CDD, ADA France a recruté cette année une stagiaire et une alternante pour mener à bien ses missions. Comme chaque année, l'équipe salariée travaille en étroite collaboration avec les salariés de l'ITSAP et dialogue régulièrement avec les salariés d'InterApi.

- **Élodie COLOMBO** – Directrice
- **Emma NOZIÈRES** – Cheffe de projet réseau et filière
- **Marion GUYONNET** – Responsable communication externe et rédactrice en chef de Réussir Apiculture
- **Marine SERRE** – Assistante de gestion
- **Emma CALVO** – Chargée de mission animation et organisme De formation
- **Justine DEFONTAINE** – Alternante communication
- **Juliette PAUTAS** – Stagiaire chargée de mission

## Le Conseil d'Administration est composé d'un représentant de chacune de ses structures membres.

Sur les 16 structures membres, 12 avaient désigné un administrateur en 2024. Le Conseil d'administration a élu en son sein un Bureau composé de :

- 1 président
- 2 vice-présidents
- 1 trésorier
- 1 trésorière adjointe
- 1 secrétaire
- 1 secrétaire adjoint

En 2024, le Conseil d'Administration s'est réuni deux en présentiel. Il a aussi échangé de façon continue entre ces différents moments de rencontre, par mail et lors de réunions téléphoniques. Le bureau s'est réuni périodiquement, en visioconférence, pendant l'année.

**Ivan BRONCARD** – Président  
ADAPI

**Caroline BESSIERE-AILLOUD** – Vice-Présidente  
ADANA

**Guillaume ANTENOR** – Vice-Président  
ADANA

**Gilles DUPAS** – Trésorier  
ADA Occitanie

**Sylvaine CHARPENTIER** – Trésorière adjointe  
ADA Hdf

**Christian TYGREAT** – Secrétaire  
ADA Bretagne

**Raffael QUINET** – Secrétaire adjoint  
ADAPIC

**Pierre GASCHIGNARD** – Administrateur  
ADA AURA

**Alexandre VALGRES** – Administrateur  
ADA Île-de-France

**Pierre CARLI** – Administrateur  
AOP Miel de Corse

**Samuel FEDORAWIEZ** – Administrateur  
ADA Normandie

**Jean-François CHAUVEL** – Administrateur  
ADA Pays de la Loire

## Les partenaires

ADA France représente le développement au sein de la filière apicole, et travaille avec ses composantes : les différents syndicats apicoles et agricoles, les centres de formation professionnelle agricole, les acteurs du sanitaire.

**ITSAP – Institut de l'Abeille** : étroite collaboration avec l'institut technique de la filière, devenu institut qualité en 2023.

**InterApi** – l'interprofession des produits de la ruche, et par ce biais, les acteurs de l'amont et de l'aval de la filière apicole.

Les actions d'ADA France sont possibles en grande partie grâce au soutien financier de FranceAgriMer, de l'Union Européenne et du CASDAR.



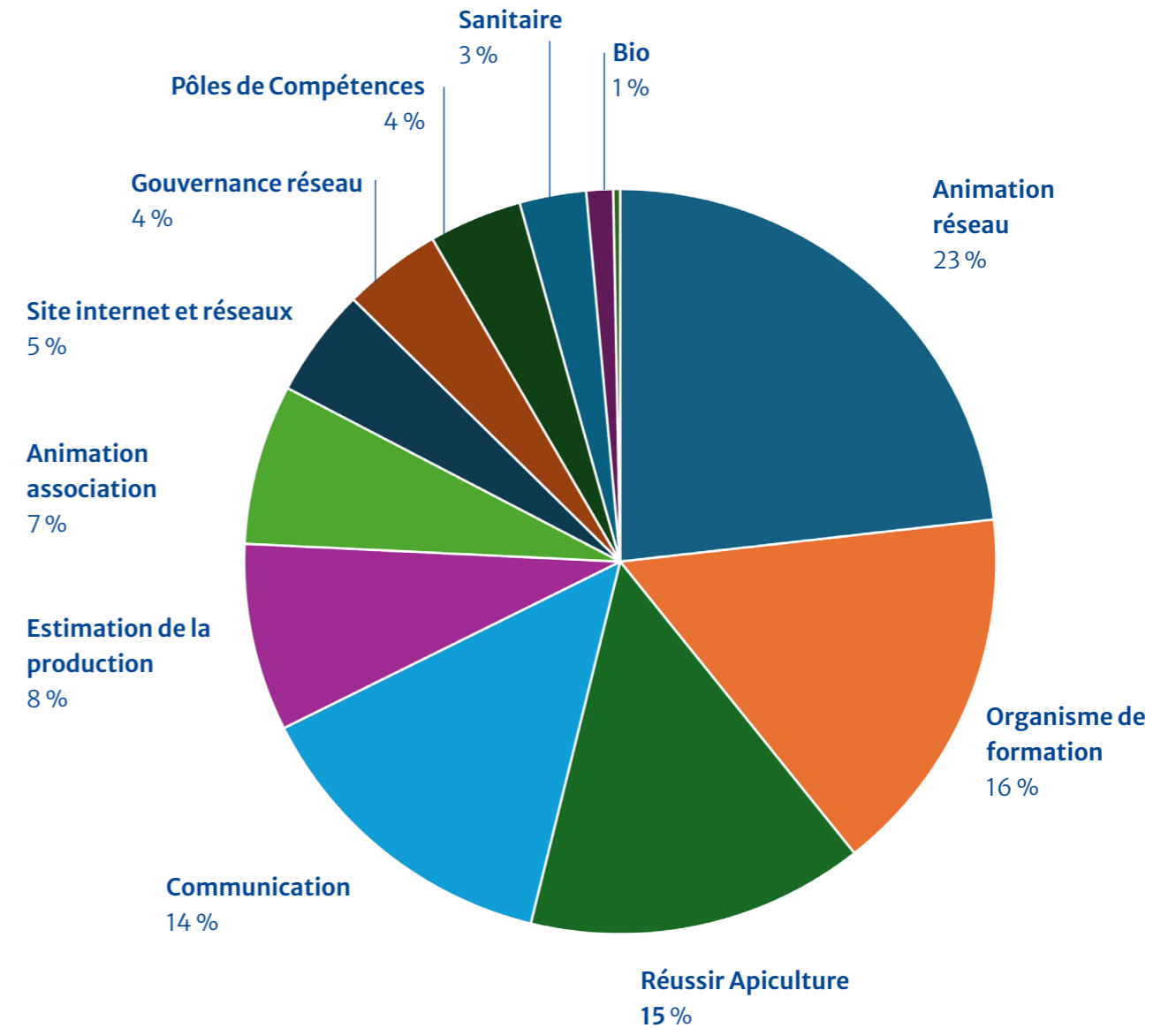
ADA France est ONVAR depuis 2022.

Partie 2 | Nos actions  
Temps forts 2024

# 2



## Répartition du temps de travail en 2024



### Représentation

#### Temps fort n°1 Résapi

Depuis la fin d'année 2023, un travail collectif a été engagé entre les ADA, l'ITSAP, le GPGR et ADA France, en collaboration avec une agence de communication. Devant le manque d'homogénéité et la multiplicité des logos sur nos supports de communication communs actuels, nous avons déterminé notre besoin : la nécessité de mettre en avant le collectif pour se faire connaître et nous rendre visible auprès de notre cible. Une nouvelle identité visuelle, validée en collectif fin 2024, verra le jour en 2025.

### Formation

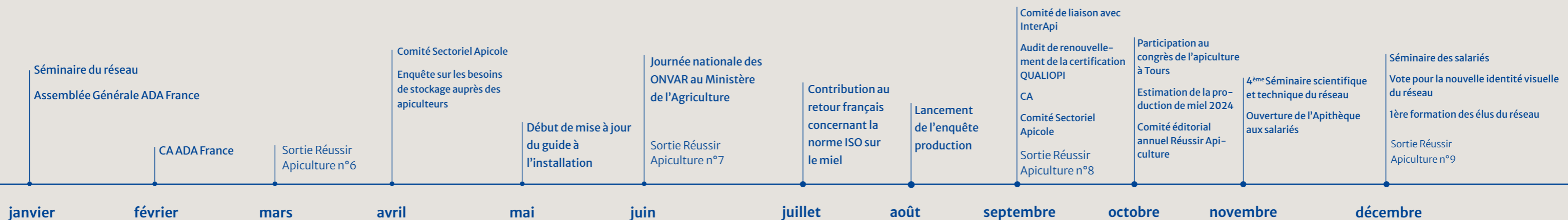
#### Temps fort n°2 Renouvellement QUALIOPI

Le 10 septembre 2024, ADA France en qualité d'organisme de formation, a été audité dans le cadre du renouvellement de sa certification QUALIOPI. Cet audit s'est présenté sous la forme d'un contrôle aléatoire de nos dossiers pour les formations qui ont eu lieu depuis notre première certification en 2021. Il s'agissait de vérifier que pour chaque formation organisée nous respectons toujours bien les exigences du Référentiel National Qualité. Suite à cet audit, notre certification a été renouvelée pour trois ans !

### Mutualisation

#### Temps fort n°3 Séminaire ADA France, ITSAP, InterApi

En novembre 2024, les administrateurs et directions des trois structures se sont réunies lors d'un séminaire de 3 jours, organisé par InterApi. Ce séminaire avait pour objectif de favoriser l'interconnaissance des élus des différentes structures et de définir des modalités de travail ensemble, notamment pour 2025 et pour préparer les années suivantes. Ce séminaire a permis de mettre en place une organisation : ainsi, le réseau des ADA et l'ITSAP ont pu se mettre en marche rapidement pour proposer des projets à l'interprofession. Certains ont été validés et ont pu se mettre en place dès 2025.





# Partie 3 | Animation

## Animation des groupes de salarié·es



Historiquement, ADA France anime un certain nombre de « groupes de travail » composés de salariés des ADA, de l'ITSAP et plus rarement d'administrateurs. Ces groupes de travail (GT) permettent aux participants de se réunir et d'échanger autour d'une thématique. Les GT permettent aux salariés de travailler ensemble à la résolution de problématiques, de partager leurs connaissances et leurs pratiques.

ADA France assure l'animation d'une partie des groupes de salariés et met à disposition des participants plusieurs outils : partage de documents, visioconférence, appui à l'animation. Afin que la communication soit la plus fluide possible au sein du réseau, ADA France accompagne l'arrivée de tout nouveau salarié ou nouveau membre du CA d'ADA France : mail d'accueil récapitulatif des outils, enregistrement dans les listes de diffusion, accès aux documents partagés, visio forma-

tive d'accueil pour les nouveaux administrateurs d'ADA France et les nouveaux salariés d'ADA selon leurs missions

Une « Carte mentale Lieux collectifs du réseau » est partagée avec l'ensemble des salariés du réseau. Elle permet de rendre compte de la diversité des travaux du réseau et sert également de répertoire avec les coordonnées des différents animateurs, un lien d'accès aux fichiers et un rappel des objectifs de chaque groupe.

En 2024, ADA France a participé à l'animation et au fonctionnement des six pôles de compétences thématiques du réseau. En parallèle, la fédération a contribué à l'organisation d'événements communs : le séminaire scientifique et technique (webinaire, co-organisé) et le séminaire du réseau (co-organisé).

## Les pôles de compétences

Depuis 2023, le réseau ADA-ITSAP (prochainement nommé Résapi) se structure autour de six thématiques, avec la mise en place de pôles de compétences. Ces dispositifs mixtes faisant intervenir des salariés de l'ITSAP, d'ADA France et des ADA, ainsi que des apiculteurs élus du réseau, ont pour objectif de construire des feuilles de routes thématiques partagées dans le réseau. Ils chapeautent et font le lien avec les groupes de travail thématiques (par ex. Pôle Bioagresseurs avec le GT Sanitaire).

En 2024 les salariés d'ADA France et des élus au CA d'ADA France ont poursuivi leurs investissements dans les pôles de compétences pour la première année complète de fonctionnement du dispositif.



## Les groupes de travail

\* animés par ADA France

Le réseau compte 22 groupes ou sous-groupes de travail en 2024, dont 8 sont animés par ADA France. Les autres GT sont animés par des salariés des ADA ou de l'ITSAP et sont suivis par ADA France, pour un éventuel appui ponctuel et assurer la cohésion des travaux.

ADA France anime également deux comités d'organisation de séminaires et le comité éditorial de la revue technique nationale. En 2024, le réseau des ADA poursuit son dynamisme : de nombreux GT voient le jour où se mettent en veille selon les besoins du réseau.

Parmi les nouveaux groupes actifs cette année : « Bâtiments et matériel », avec pour objectif la production de ressource et références sur le sujet, notamment la parution d'un livret, mais aussi la formalisation et l'activité accrue du GT « Nourrissement » qui devrait se poursuivre. Le troisième trimestre a été marqué par le lancement du sous GT caractérisation des miels qui vise à créer des fiches descriptives des miels monofloraux en France. Il se concentre pour l'instant sur les miels de lavande, bruyère cendrée et chataignier. Ceux-ci sont concernés par des discordances dans les analyses par les laboratoires (faux positifs). A l'occasion du séminaire des salarié·e.s, le GT Communication a profité d'un coup de boost dans ses activités. Plusieurs GT sont en routine, comme celui sur la ressource alimentaire qui se réunit tous les mois. Le réseau réactualise également deux de ses guides, demandant le travail conjoint de plusieurs groupes.

Le COODIR\*

Commission Bio du réseau (salariés/élus)\*

GT Administratif des exploitations\*

GT Apithèque\*

GT Balances

GT Coût de production

GT Installation-Transmission

GT Diversification

GT Ecotox

GT Elevage et sélection

GT Enquête de production

GT Formation\*

GT RH-Gestion\*

GT Installation-Transmission

GT Qualité : Sous-GT général et Sous-GT caractérisation des miels

GT RER : Sous-GT Bâtiments et Matériel

GT Sanitaire\* : Sous-GT Base de données Varroa\* et Sous-GT Frelon\*

GT Nourrissement

GT Ressource alimentaire et Pollinisation

GT MAJ fiches du guide de bonnes pratiques



## Partie 3 | Animation Animation des groupes d'administrateur·rices



**ADA France propose plusieurs lieux d'échanges entre apiculteurs administrateurs des structures membres de la Fédération. Ils peuvent ainsi y partager leurs problématiques et questionnements communs et arriver par la discussion à établir des positions partagées et trouver des solutions consensuelles. Les décisions concernant l'échelon national sont prises au sein du Conseil d'Administration d'ADA France, qui se réunit selon les besoins.**

### Conseil d'Administration d'ADA France

Le Conseil d'Administration (CA) d'ADA France est composé d'un représentant de chaque structure membre et a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'actions défini lors de l'Assemblée Générale, de gérer le budget et les comptes de l'association ainsi que de piloter le travail des salariés.

Le Conseil d'Administration d'ADA France s'est réuni à deux reprises en 2024. Les CA sont des moments clés pour que l'équipe d'administrateurs apprenne à se connaître et à travailler ensemble. Tout au long de l'année, le bureau s'est également réuni en visioconférence pour préparer chaque CA. Lors de la saison apicole (de mars à août), pour échanger sur l'actualité de la fédération. Ces réunions de bureaux en saison sont également ouvertes à tous les membres du CA qui le souhaitent.

### Comité de liaison ADA France-ITSAP

Le dialogue entre ADA France et l'ITSAP a pris la forme en 2024, de réunions entre les deux Présidents, accompagnés de leur Directeur.trice. Ce comité a traité des sujets transversaux et communs aux deux structures nationales ADA France et ITSAP. Par exemple : suivi des pôles de compétences, stratégie du réseau ADA et de l'ITSAP sur le sujet de la compétition sur la ressource, etc.

## Partie 3 | Animation Appui individuel aux ADA

Accompagner les structures membres sur des besoins ponctuels, concernant la gestion des Ressources Humaines, ou l'usage d'outils informatiques. Cet appui peut aussi se faire via de l'échange de pratiques dans le cadre du GT RH-Gestion.

### Mise en forme de documents

ADA France fournit, lorsque le besoin s'en fait sentir, un appui aux ADA pour la réalisation d'outils ou de documents de communication.

En 2024, ADA France a essentiellement fait quelques mises à jour : cartes des miellées, nationale et régionales, mise en page de documents de communication à l'image du réseau pour plus d'homogénéisation.

### Appui prise en main des outils informatique

ADA France accompagne les ADA qui le souhaitent dans leur utilisation des outils informatiques, qu'il s'agisse des boîtes mails, de l'extranet, des sites internet, du Scoop-it ou encore d'outils non spécifiques au réseau tel que l'outil de partage de documents Drive ou de la messagerie directe Slack.

### Accompagnement des nouveaux arrivants dans le réseau

En plus de l'accueil propre à chaque structure, ADA France dispose d'un protocole pour accueillir les salariés des structures dans le réseau : à leur arrivée, ils disposent d'un mail explicatif avec le livret d'accueil,

### Accompagnement ADA Normandie

Le travail de Juliette PAUTAS, stagiaire sur l'ADA Normandie, a fait l'objet d'une restitution en février 2024. Un état des lieux et une proposition de plan d'action ont été remis entre les mains des élus de l'ADA Normandie, en la présence du Conseil régional de Normandie. Un développement à poursuivre avec intérêt !

qui permet d'identifier rapidement les personnes ressources.

En 2024, ADA France a mis en place une formation visio "Accueil dans le réseau" qui a permis d'accueillir une vingtaine de salariés.

### Accompagnement dans les demandes de financements

La majorité des ADA bénéficie de la mesure d'Assistance Technique en Région du Programme Apicole Européen. Dans ce cadre ADA France assiste les ADA qui ont en ont besoin dans la constitution de leur dossier de demande. De plus, ADA France centralise les besoins des ADA afin de pouvoir défendre le budget nécessaire au bon fonctionnement du réseau auprès de FranceAgriMer.

### Accompagnement ponctuel au développement des ADA

Lorsque le besoin s'en fait sentir ADA France peut apporter son assistance à une ADA afin de l'aider dans son fonctionnement ou son développement.

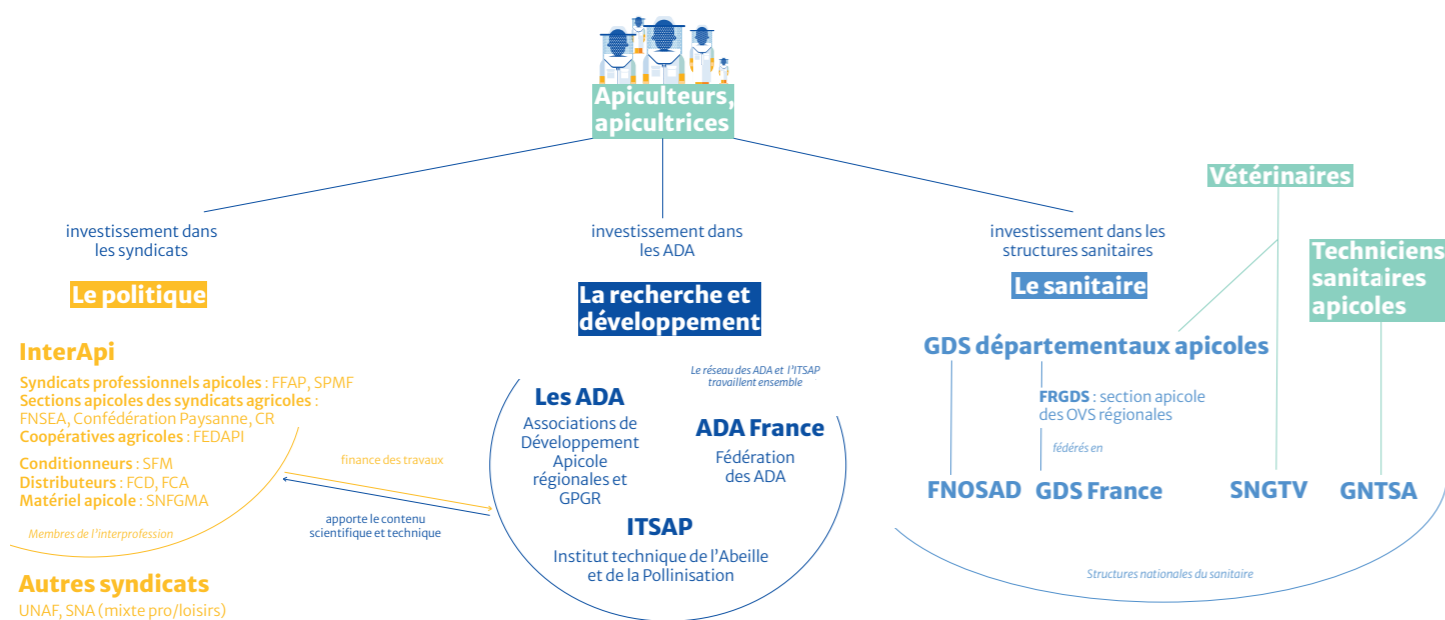
### Accompagnement ADA Hauts-de-France

En 2024 ADA France a épaulé la nouvelle coordinatrice de l'ADA Hauts-de-France à son arrivée dans le réseau (rencontre physique à Paris, appui au téléphone).



# Partie 4 | Représentation ADA France et les acteurs de la filière

**ADA France a un rôle de représentation du réseau de développement apicole auprès des partenaires** : en concertation avec ses associations membres, elle établit des positions communes au réseau et les défend lors d'échanges avec les partenaires extérieurs. Il peut s'agir d'acteurs institutionnels, tels que le ministère de l'agriculture ou d'autres ministères, de France Agrimer ou d'acteurs spécifiques à la filière apicole, comme InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, des acteurs du sanitaires ou des partenaires d'ADA France.



## En 2024 ADA France a notamment participé à :

- 2 réunions du Comité sectoriel apicole
- Une trentaine de réunions ou événements de l'interprofession
- 1 réunion du groupe bio de l'INAO
- 4 réunions du Fonds de Sauvegarde des Abeilles (FSAB)
- 1 réunion du comité d'experts apicoles du CNOSAV
- Une dizaine de réunions de groupes "Mise en place de plan de lutte - PSIC" organisés par GDS France sur les thématiques de la loque américaine, de varroa et d'Aethina
- 3 réunions du GT Enquête nationale de mortalité hivernale de la plateforme ESA

## Représentation du réseau des ADA à InterApi

ADA France participe aux Conseils d'administration d'Interapi, ainsi qu'aux commissions Economie de la filière, Qualité-traçabilité, et Résolution des problèmes de production. La représentation est assurée prioritairement par des administrateurs d'ADA France, parfois accompagnés d'une salariée.



En 2024, ADA France a pris part aux travaux d'Interapi pour améliorer son fonctionnement et les modalités de collaboration avec l'ITSAP et ADA France. Cela a pris la forme d'un comité de suivi de la convention-cadre, et de la participation d'ADA France à un séminaire conjoint Interapi-ITSAP-ADA France en octobre. Dans les commissions, ADA France prend part aux échanges permettant de caractériser et prioriser les problématiques de la filière qui doivent être traitées par Interapi. La présence d'ADA France au cœur des débats d'Interapi permet également aux salariées d'ADA France d'apporter un contexte national dans les groupes de travail et pôles de compétences du réseau.

## Représentations sanitaires

ADA France est membre du comité d'experts apicoles du CNOSAV, le Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale. Cette instance est un lieu d'information et de consultation de la filière sur les sujets sanitaires, piloté par la DGAI du Ministère en charge de l'agriculture. En 2024, ce comité s'est réuni une fois. Par ailleurs, ADA France a participé à un groupe de travail sur le fonctionnement de l'OMAA, animé par la DGAI.

ADA France a participé et suivi les travaux de quatre groupes de travail chargés de définir les stratégies de gestion (prévention, surveillance et lutte) pour les bioagresseurs suivants : la loque américaine, aethina, varroa et le frelon asiatique. Ces groupes sont pilotés par GDS France et rassemblent différents acteurs du sanitaire et de la filière apicole (ADA France, ITSAP, FNOSAD, InterApi, GNTSA, DGAI).

Comme chaque année, ADA France a également participé aux réunions du groupe "Enquête nationale de mortalité hivernale" (ENMHA). Piloté par la plateforme ESA (Epidémiosurveillance en Santé Animale), le groupe organise chaque année la mise en place et le suivi de l'enquête sous la supervision de l'Anses.

Sur chaque thématique, ADA France veille à ce que les problématiques sanitaires des ADA soient prises en compte dans ces instances et informe en retour le réseau après la tenue des différentes réunions nationales.

## Le Fonds de Sauvegarde des Abeilles

ADA France est un des trois membres fondateurs du Fonds de Sauvegarde de l'Abeille (FSAB) avec « C'est qui le Patron ? », coopérative de consommateurs, et « Culture Miel », conditionneur.

Pour chaque pot de miel (bio ou conventionnel) vendu par « C'est qui le Patron ?! » et conditionné par Culture Miel, une contribution de 4,5 centimes est reversée au fonds. Quelques centimes sont également prélevés sur les compotes et purée de pomme de la marque C'est qui le Patron ?!. L'argent collecté est ensuite reversé à des projets de mise en place de ressources mellifères pour les pollinisateurs. Pour bénéficier de cette subvention, le projet doit remplir plusieurs critères : être porté par un-e agriculteur-trice travaillant en binôme avec un-e apiculteur-trice, être pertinent d'un point de vue apicole et agronomique. Les projets impliquant de la ressource pérenne sont privilégiés (1000 € contre 500€ pour un projet de plus de 3 ans).

En 2024, deux appels à projets ont été lancés : un premier en début d'année et le second à l'automne. ADA France a participé aux réunions du fonds sur les règles d'attribution du dossier et apporté son expertise au choix des projets.

## Comité sectoriel apicole

Le comité sectoriel apicole s'est réuni par trois fois en 2024 (10 janvier, 24 avril et 25 septembre). Instance présidée par FranceAgriMer, le comité sectoriel apicole est le lieu de concertation de la filière pour ce qui relève du Programme sectoriel apicole. FranceAgriMer pilote également les observatoires de filières, dont celui pour la filière apicole. En 2024, les travaux du comité sectoriel apicole ont essentiellement porté sur la gestion du PSA (bilan des années précédentes, état des dossiers déposés, consommation des budgets...), sur l'évaluation des aides directes du PSA (cheptel et transhumance) ainsi que sur les différents observatoires et panels pilotés par FranceAgriMer.







## Réussir Apiculture, deux ans d'existence !

Le comité éditorial s'est tenu en présentiel en octobre, comme tous les ans. Cette année a été l'occasion de revoir les objectifs (notamment sur l'évolution des abonnements) et de célébrer la réussite, en interne, de ce projet.

### Les actions marketing pour booster les abonnements

En 2024, l'objectif est d'accroître le nombre d'abonnés à la revue. Pour cela, des actions marketing sont programmées : via l'emailing et les courriers de relance et aussi via les réseaux sociaux. Réussir Apiculture a fait bondir sa communauté sur les réseaux sociaux ! Nous comptons toujours plus d'abonnés sur Facebook et LinkedIn. Grâce au site internet, nous pouvons partager régulièrement les nouveaux articles sortis dans la revue. Evidemment, ils ne sont pas accessibles à tous, mais le lecteur peut ainsi se renseigner sur notre offre. Pour les fêtes de fin d'année, nous avons tenu une campagne publici-



643

abonnés



798

followers

+180%

par rapport à 2023

+400%

par rapport à 2023



Numéro 6  
Mars 2024



Numéro 7  
Juin 2024



Numéro 8  
Septembre 2024



Numéro 9  
Décembre 2024

## Réussir Apiculture en chiffres

Pour les abonnements :

**704** abonnés  
**830** lecteurs

**55 %** sur un an

**45 %** sur deux ans

Pour la rédaction :

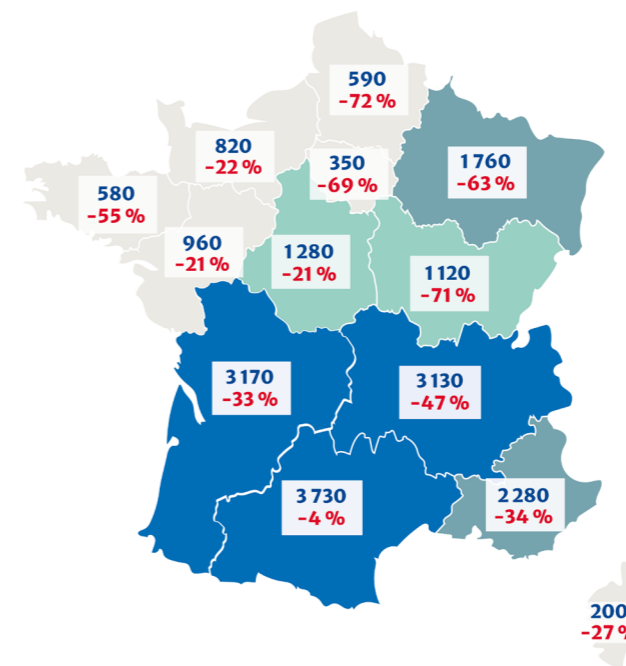
**14** structures participantes

## Partie 6 Enquête nationale de l'estimation de la production

Depuis 3 ans, ADA France réalise chaque année une estimation nationale de la production de miel. Cette étude, commandée par InterApi, vise à estimer de manière précoce les chiffres de la production française.

### Estimation ADA France 2024

- Estimation de la production de miel en France en 2024 (en tonnes)
- % Comparaison avec l'estimation ADA France 2023



méthodologie améliorée chaque année

**678** répondants

accueil difficile par les apiculteurs

réalisée grâce à la force du **réseau**

- En 2024, les régions ayant produit :
- plus de 3 000 tonnes de miel
  - entre 1 500 et 2 999 tonnes de miel
  - entre 1 000 et 1 499 tonnes de miel
  - moins de 1 000 tonnes de miel

Crédit : ADA France



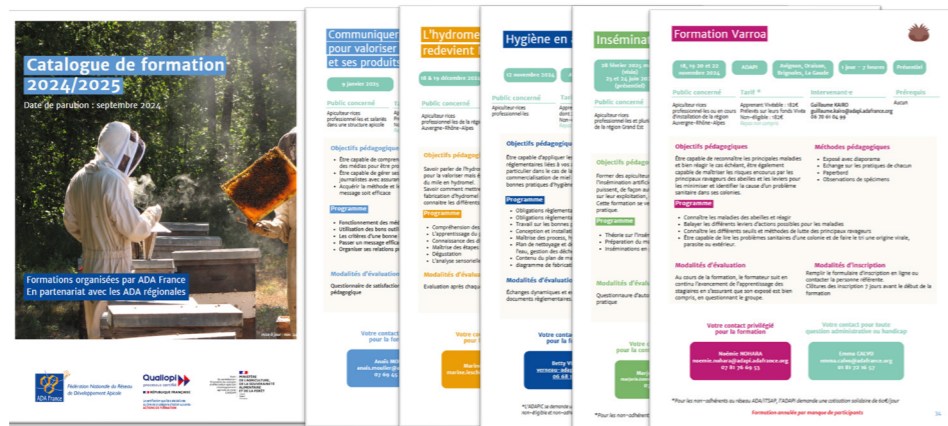
# Partie 6 Organisme de formation

**En 2024, 9 structures sont prestataires d'ADA France pour l'élaboration et l'organisation des formations dans leurs régions ou sur leur domaine thématique (gelée royale pour le GPGR) : ADA Ile-de-France, ADA AURA, ADA-PIC, ADAPI, ADA BFC, ADA Grand Est, ADA HdF, Syndicat AOP Miel de Corse et GPGR.**

Depuis 3 ans, ADA France bénéficie de la certification QUALIOPI et les réunions du GT sont l'occasion de progresser sur le critère "amélioration continue" pour proposer aux apprenants et aux ADA un service optimal. La certification QUALIOPI d'ADA France a été renouvelée en septembre 2024 pour une période de trois ans. Pour mieux répondre aux exigences du référentiel national QUALIOPI, ADA France s'est dotée d'un outil de gestion pour les formations : Smart OF. Cet outil en ligne, permet de centraliser les documents des formations et de conserver l'historique des actions en lien avec celles-ci (envoi des conventions, convocation). L'investissement dans ce logiciel a permis de réduire le temps administratif passé à créer et envoyer les conventions. Le logiciel permet aussi de créer des procédures appelées "workflows" permettant de limiter les erreurs humaines.

Thématiques plébiscitées en 2024 :

- Pollen
- Propolis
- Hydromel
- Cristallisation
- Analyse sensorielle
- Hygiène
- Techniques d'élevage



À la suite des formations, un questionnaire de satisfaction est diffusé aux stagiaires. Nous avons recueilli les principaux mots qui ressortent pour les formations passées en 2023 afin de les grouper sous forme de nuage de mots.



À la demande des administrateurs du réseau, ADA France a contribué à mettre en place des formations à destination des élu.e.s des structures apicoles. La première formation, au niveau national, a été délivrée en décembre.

## 9

structures accompagnées

## 43

formations organisées

## 407

heures de formation

## +350

stagiaires formés

# 9,4/10

taux de satisfaction global

Et la certification QUALIOPI renouvelée à l'été 2024 pour une période de 18 mois !

processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# ADA France, fédération nationale du réseau des Associations de Développement de l'Apiculture

ADA France œuvre, depuis 2013, sur le plan local et national au développement d'une apiculture française durable.

Avec ses 16 associations membres, son partenaire historique l'ITSAP-Institut de l'Abeille, plus de 1 500 adhérents directs et plus de 13 000 adhérents indirects, ADA France est la tête d'un réseau dédié à l'apiculture professionnelle, reconnue par les instances publiques régionales, nationales et européennes.

ADA France assure la coordination nationale des actions des Associations régionales de Développement Apicole (ADA) et des groupements apicoles qu'elle représente, et elle accompagne les apiculteurs professionnels et pluriactifs dans l'installation et la gestion de leur exploitation. À cette fin, ADA France est un organisme de formation certifié Qualiopi.



## Réalisé grâce au soutien de



Fédération Nationale du Réseau  
de Développement Apicole

149, rue de Bercy  
75595 Paris Cedex 12  
Tel : +33 (0)1 81 72 16 53  
E-mail : [contact@adafrance.org](mailto:contact@adafrance.org)